



Conseil national
de l'information statistique

Montrouge, le 9 avril 2019 – N° 43/H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête mensuelle auprès des accoueurs et des sélectionneurs

Type d'opportunité : reconduction d'une enquête existante

Périodicité : enquête mensuelle

Demandeur : Service de la statistique et de la prospective (SSP) – Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Au cours de sa réunion du 28 mars 2019, la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné le projet d'enquête auprès des accoueurs et sélectionneurs.

L'objectif de cette enquête de conjoncture est de connaître mensuellement auprès des accoueurs et sélectionneurs par espèce et par catégorie, le nombre d'œufs à couvrir mis en incubation et le nombre de poussins éclos, destinés à être effectivement utilisés, pour permettre l'établissement de prévisions de production, à court terme, de volailles et d'œufs de consommation.

Elle permet de répondre au règlement CE n° 617/2008 de la Commission européenne. Elle se place dans un dispositif de connaissance de la filière avicole qui repose également sur d'autres enquêtes de conjoncture, l'utilisation de sources administratives ou d'indices de prix. Elle permet de connaître les activités de sélection pour l'espèce gallus et les activités d'accouage pour les espèces gallus, canards, oies, dindes, pintades.

Les obligations réglementaires européennes sont complétées par des demandes spécifiques, liées à l'importance du foie gras et des volailles de label en France.

Le champ de l'enquête est constitué des établissements de sélection et de multiplication de volailles au-dessus d'un seuil de 100 volailles, et les couvoirs au-dessus d'une capacité de 1 000 œufs à couvrir. Cette enquête est exhaustive auprès des établissements concernés France entière. Elle est dématérialisée depuis 2014.

Outre leur communication à Eurostat à la fin du mois suivant la collecte, les résultats sont publiés mensuellement sur le site Agreste dans un bulletin de conjoncture du SSP.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour une période allant de 2020 à 2024 (cinq années).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis. Timbre H030 - 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 MONTRouGE Cedex – Tél. 01 87 69 57 02 - secretariat-general@cnis.fr – cnis.fr